

Assemblée générale des Vertaccueillants 15 février 2024



RAPPORT MORAL

Une partie de ce rapport moral sera consacrée aux débats qui traversent depuis plusieurs mois notre société, en lien avec la loi intitulée *Pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration*.

Mais avant d'évoquer ce débat, je vous propose de prendre du recul et d'e regarder la société dans laquelle nous vivons telle qu'elle apparaît dans le *Rapport sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie* établi à partir de l'enquête annuelle de la **Commission nationale consultative des droits de l'homme**

La Commission nationale consultative des droits de l'homme a été créée en 1947 par René Cassin, prix Nobel de la paix. Elle a un rôle de vigilance et de propositions auprès des instances gouvernementales.

Voici quelques items du rapport publié le 27 mars 2023 portant sur l'année 2022
<https://www.cncdh.fr/publications/rapport-2022-sur-la-lutte-contre-le-racisme-lantisemitisme-et-la-xenophobie>

UNE SOCIÉTÉ DE PLUS EN PLUS OUVERTE ET TOLÉRANTE

Votre principale crainte par ordre de priorité

- 1 Le chômage
 - 2 Les inégalités sociales
 - 3 L'environnement
 - 4 Le système de santé
 - 5 La délinquance
 - 6 Le niveau de vie des française
 - 7 Le déficit de la dette
 - 8 Les retraites
 - 9 Le fonctionnement de la vie politique
 - 10 Le système scolaire
 - 11 La situation en Europe et dans le monde
 - 12 **L'IMMIGRATION**
- etc. jusqu'à 26

L'immigration, contrairement à ce que l'on voudrait nous faire croire n'est donc pas LE problème majeur.

Les craintes de l'opinion

L'Islam est une menace pour l'identité française

Pas d'accord 54 %

L'immigration est la principale cause de l'insécurité

Pas d'accord 54 %

Le rôle des médias

Les médias, les publicités, etc. contribuent au racisme en diffusant des préjugés dans la société.

Fréquemment 75 %

Une vision positive de l'immigration

La présence d'immigrés est une source d'enrichissement culturel

D'accord 73 %

Les enfants d'immigrés nés en France sont vraiment français

D'accord 76 %

Les étrangers devraient avoir les mêmes droits que les français

D'accord 57 %

Il faudrait donner le droit de vote aux élections municipales aux non européens résidant en France depuis un certain temps

D'accord 55 %

Un malaise diffus vis à vis du phénomène migratoire

Aujourd'hui en France, on ne se sent plus chez soi comme avant.

D'accord 48 % pas d'accord 48 %

De nombreux immigrés viennent en France pour profiter de la protection sociale

D'accord 59 %

Les sciences humaines ont largement documenté le fait que cette affirmation est totalement erronée.

UNE SOCIÉTÉ LARGEMENT INSTRUMENTALISÉE

Il y a un fort contraste entre le point de vue des habitants de notre pays reflété par les résultats de l'enquête que je viens de citer et les discours de certains responsables politiques et médias qui saturent l'espace public. Ils ont prévalu jusqu'à la nausée pendant toute la période de préparation de la loi Darmanin.

À l'issue du processus législatif qui a été engagé pour cette loi, le Conseil constitutionnel a tranché, des dispositions ont été abrogées.

Voici quelques exemples qui témoignent de la gravité de ce qui a été préparé et à quoi nous avons, pur l'instant, échappé.

À propos du regroupement familial, ont été abrogés :

Les conditions de maîtrise de la langue française

Le contrôle par le maire des conditions de logement et de revenus

L'augmentation du délai de 3 à 5 ans pour l'obtention d'une carte de séjour d'un conjoint ou d'un enfant français

À propos des étudiants, ont été abrogés :

Le paiement d'une caution,

La justification d'études sérieuses

À propos des droits sociaux ont été abrogés , :

L'allongement du délai pour obtenir certaines prestations : ex. 5 ans minimum pour l'allocation logement

L'exclusion des lieux d'hébergement d'urgence des déboutés du droit d'asile

À propos du droit du sol :

La manifestation de la volonté pour l'acquisition de la nationalité à 18 ans.

Déjà en 1993, la loi Pasqua-Debré, inspirée des idées du Front national, mettait fin à l'automatisme de l'obtention de la nationalité française d'enfants nés en France de parents étrangers. Elle sera abrogée cinq ans plus tard par le gouvernement de Lionel Jospin. Le Droit du sol, fondement de notre société est déjà écorné avec le statut de Mayotte suite aux dispositions dérogatoires de la loi Collomb. l'affaire n'est pas close. La nouvelle proposition du Président de la République d'abroger le droit du sol pour Mayotte est « un cas limite de rupture historique » François Héran.

Pendant ce processus législatif, nous avons vécu un épisode inédit.

L'exécutif s'est défaussé sur le Conseil constitutionnel pour éliminer des dispositions qu'il avait lui-même complaisamment validées tout en reconnaissant qu'elles étaient inconstitutionnelles.

La manière dont certains politiques ont réagi aux décisions du Conseil constitutionnel est fort inquiétante pour notre démocratie, comme les propos factieux de Laurent Wauquiez 'Un coup d'état de droit » ou de Eric Ciotti « un hold up démocratique ».

À tel enseigne que le Président du Conseil constitutionnel, Laurent Fabius, a dû faire une mise au point sévère. Je cite : « Les parlementaires votent les lois. Au dessus des lois, il y a la Constitution. C'est très spécifique dans l'histoire de considérer que ceux qui ont pour charge de dire le droit font un « coup d'état » contre le droit. En général quand on tient ce genre de propos ça fait réfléchir ».

Même si à juste titre certains ont exprimé leur soulagement, les décisions du Conseil constitutionnel ne sont un soulagement qu'en trompe l'œil.

Il reste une loi qui s'en prend violemment aux droits des personnes étrangères. C'est la loi la plus répressive depuis 1948 dans laquelle l'étranger est présumé délinquant ou hostile aux principes de la République. Odile Valiron de l'ADA nous éclairera sur ces aspects.

Mais par ces temps sombres et inquiétants, il n'est pas question de se laisser aller au pessimisme de l'inaction.

ALORS, QUE FAIRE ?

Pour répondre à cette question et définir les contours de ce qui doit être la poursuite de notre engagement,

Je vais emprunter les mots de Mohamed Mbougar Sarr, écrivain sénégalais, Goncourt 2021 pour *La Plus Secrète Mémoire des hommes*

« Alors que faire ? Tout ce qu'on a toujours fait dans ces circonstances, qui n'est pas grand-chose et qui est déjà beaucoup : dire non, marcher, écrire, protester, se réunir, parler, se parler, refuser d'être plus atomisés qu'on l'est déjà. Que chacun lutte, comme il peut, avec ses armes miraculeuses, avec ou sans espoir. J'imagine que rien de tout cela n'émeut vraiment ceux et celles qui dirigent ce pays, ainsi que les gens qui les soutiennent. Mais qu'importe, c'est tout ce qu'il nous reste devant cette hideuse loi : la dénoncer toujours, et lutter fraternellement, jusqu'au bout ».